

BORDEREAU DE RÉSERVATION DE BACS MANIFESTATION

Secteur Anjou Loir et Sarthe et Hauts d'Anjou

À imprimer en deux exemplaires, un pour l'organisateur et un exemplaire pour les 3RD'Anjou.

1- Demande de réservation

Toute réservation doit nous parvenir **au minimum 7 jours avant la date de la manifestation** par mail : contact@3rdanjou.fr

À REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR

Événement : Date de l'événement :

Commune :

Entité à facturer :

Adresse de facturation :

SIRET : Personne à contacter :

N° de tél : Mail :

Adresse de collecte précise des bacs :

(Sortir les bacs la veille au soir et en bordure de route)

Le retrait et la restitution des bacs se feront au Quai de transfert des 3RD'Anjou, Chemin des Cuetteries à Tiercé (derrière la déchèterie), **sur rendez-vous au minimum 72h avant.** (Pas de retrait des bacs le samedi)

Les bacs seront rendus **propres et vidés de tout déchet** dans la semaine suivant la manifestation.

Cette prestation ponctuelle sera facturée sur la base suivante (tarifs 2023) :

- Bac 2 roues (ordures ménagères) : 15€ (mise à disposition + 1 levée incluse)
- Bac 4 roues (ordures ménagères) : 25€ (mise à disposition + 1 levée incluse)

La fourniture et la collecte du/des bacs emballages/papiers n'est pas facturée.

Merci de nous retourner ce document complété, daté et signé par mail à :

contact@3rdanjou.fr

Nous prendrons ensuite contact avec vous pour fixer le jour et l'heure du retrait des bacs.

À REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR (sous réserve des disponibilités de ces bacs)

Nombre de bacs gris (ordures ménagères) souhaités :

Bac 2 roues :

Bac 4 roues :

Nombre de bacs jaunes (emballages et papiers) souhaités :

Bac 2 roues :

Date et signature :

Accord des 3RD'Anjou :

À REMPLIR PAR LES 3RD'ANJOU

Date de la collecte des bacs :

MEB n° :

2- Retrait des bacs

À REMPLIR PAR LES 3RD'ANJOU

N° des bacs gris remis : N° des bacs jaunes remis :

-

-

-

-

-

-

-

-

Date et signature :

Date et signature :

3- Retour des bacs

À REMPLIR PAR LES 3RD'ANJOU

Case à cocher si bac non utilisé

N° des bacs gris : N° des bacs jaunes :

Date et signature :

Date et signature :

L'organisateur s'engage à :

- Utiliser le matériel selon les recommandations suivantes :
 - o Le matériel est exclusivement réservé aux besoins sur le territoire des communes adhérentes, pour des manifestations
 - o Le matériel ne doit pas servir aux besoins spécifiques des services techniques de la collectivité d'accueil
 - o Le tri des déchets doit être conforme aux règles appliquées sur le territoire des 3RD'Anjou
 - o Les bacs seront restitués vidés, propres et en bon état
- Être assuré en responsabilité civile pour l'utilisation de ce matériel
- Restituer le matériel en bon état à la date mentionnée au recto

Toute dégradation / perte entrainera une facturation du matériel conformément à la délibération.

Avez-vous réfléchi à rendre votre événement éco-responsable ?

Les 3RD'Anjou peuvent aider les organisateurs en prêtant des gobelets et des carafes réutilisables. La demande est à réaliser auprès du service prévention en envoyant un mail à prevention@3rdanjou.fr (minimum 15 jours avant la manifestation). Il est demandé aux organisateurs de mettre en place un système de consignes pour s'assurer du retour des gobelets. Les 3RD'Anjou peuvent vous mettre également à disposition des modules de tri.

Les 3RD'Anjou vous conseillent également de :

- Privilégier les grands conditionnements
- Proposer aux bénévoles une distribution des restes alimentaires qui ont été conservés dans les conditions sanitaires adéquates
- Acheter des produits locaux, en vrac et sans suremballage
- Utiliser du matériel réutilisable d'une année sur l'autre, par exemple sur la communication, les décorations, etc.
- Installer des cendriers en nombre suffisant
- Louer des toilettes sèches
- Inciter les participants à utiliser des modes de mobilité doux (transports en commun, vélo, covoiturage, etc.).

Il n'y a pas de petits gestes quand on est 8 milliards à les faire !